

# L'eau en Loire-Bretagne

Trophées  
de l'eau  
2017

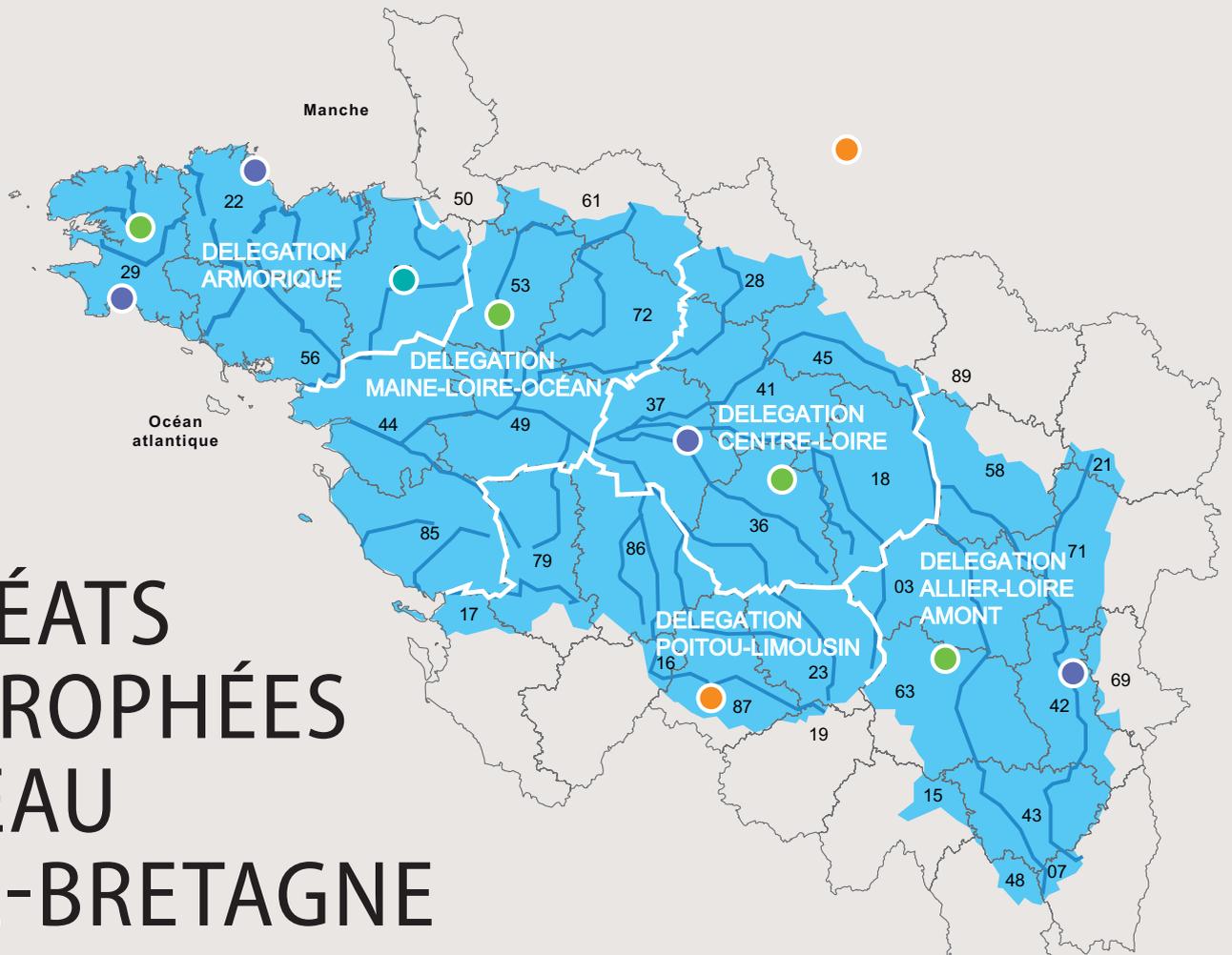
[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

Juin 2017

# LAURÉATS DES TROPHÉES DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE 2017



© Jean-Louis Aubert

## Restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité

- p.04 Commune de Châteauneuf-les-Bains (63)**  
Remise à ciel ouvert du ruisseau de Cubes ●
- p.05 Syndicat du bassin du Nahon (36)**  
Dépollution et restauration de la rivière Céphons ●
- p.06 Syndicat de bassin du Vicoin (53)**  
Restauration de la continuité écologique sur le bassin du Vicoin ●
- p.07 Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (35)**  
Base de données de référence pour la gestion agricole des zones humides ●



© Jean-Louis Aubert

## Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires

- p.08 Union nationale des CPIE (75)**  
Opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » ●
- p.09 Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (87)**  
Bus pédagogique itinérant « Au fil de l'eau, la nature à ma porte » ●



© Association l'Orme

### Accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement

#### p.10 Association l'Orme (35)

Projet d'alimentation en eau potable de deux villages des Moyen et Haut Atlas au Maroc ●



© Jean-Louis Aubert

### Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre les pollutions

#### p.11 Société SVITEC (56)

Recherche de solutions de traitement des effluents de pisciculture ●

#### p.12 Communauté de communes Loches Sud Touraine (37)

Gestion durable des réseaux d'eau potable et d'assainissement ●

#### p.13 Guingamp-Paimpol Armor-Argoat agglomération (22)

Préservation de la qualité des eaux littorales en améliorant l'assainissement ●

#### **Prix spécial du jury**

#### p.14 Roannaise de l'eau (42)

Gestion alternative des eaux pluviales ●



© Jean-Louis Aubert

## Des initiatives exemplaires à reproduire !

Pour cette 9<sup>e</sup> édition des Trophées de l'eau Loire-Bretagne, 44 candidatures de collectivités, d'établissements publics, d'associations et d'entreprises nous sont parvenues.

Restauration de cours d'eau, protection de zones humides, gestion des réseaux d'eau potable, réduction des pollutions, sensibilisation des citoyens et accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement... La sélection des lauréats a été une fois de plus difficile face à toutes les initiatives qui ont fait avancer la cause de l'eau. Le jury des Trophées de l'eau les a examinées avec intérêt et a salué leur qualité. Je tiens à remercier ici tous les candidats et les encourager dans la poursuite de leurs engagements.

Les 11 actions sélectionnées ont été distinguées pour leur démarche, leur caractère innovant et/ou pionnier, l'engagement et la persévérance des maîtres d'ouvrage et leurs résultats ambitieux. Ces actions illustrent les enjeux de l'eau de notre bassin, au cœur des priorités de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Une nouveauté pour cette édition 2017 : le jury a décerné un *prix spécial du jury* à Roannaise de l'eau. Sa démarche volontaire de gestion intégrée des eaux pluviales en ville est un bel exemple de « bonne pratique » à l'heure du changement climatique. Elle vient parfaitement illustrer notre Rencontre de l'eau de novembre dernier, sur le thème « Eau et urbanisme ».

Je vous invite à découvrir en mots dans les pages qui suivent les 11 actions lauréates, et en vidéos sur [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr).

Je félicite donc les 11 lauréats et les invite à partager leurs expériences. Elles doivent inciter d'autres acteurs à agir, leur témoignage sera valeur d'exemple. Que ces actions impulsent et nourrissent d'autres initiatives sur le territoire ! C'est là l'objectif des Trophées de l'eau Loire-Bretagne !

**Martin Gutton,**

Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne



© Jean-Louis Aubert

© Jean-Louis Aubert

## Remise à ciel ouvert du ruisseau de Cubes

*La commune de Châteauneuf-les-Bains dans le Puy-de-Dôme, a redonné vie au ruisseau de Cubes auparavant caché sous terre. Le remettre à ciel ouvert a permis de réaménager le centre bourg et d'éviter un obstacle à la migration des poissons.*

### Daniel Sauvestre

Maire de  
Châteauneuf-les-Bains

**« Mener en parallèle l'aménagement du bourg et la restauration du ruisseau de Cubes est une belle réussite. Dès le premier hiver, nous avons observé la migration des Truites fario. La commune a souhaité montrer l'exemple en supprimant un obstacle à la migration des poissons. »**

Les aménagements industriels et urbains du 20<sup>e</sup> siècle ont conduit à la couverture sur 200 mètres du ruisseau de Cubes. Passant sous une usine d'embouteillage d'eau minérale, puis sous une route, le ruisseau réapparaissait à l'air libre juste avant de se jeter dans la Sioule. Sur ce parcours souterrain, deux obstacles étaient infranchissables par les poissons migrateurs. Avec un courant trop rapide sur un fond de béton, un seuil de 70 cm de haut et une obscurité totale, la vie aquatique était quasi inexistante.

À l'occasion de l'aménagement du bourg, la commune de Châteauneuf-les-Bains a souhaité mettre en valeur le ruisseau dans le paysage. Elle a acheté des parcelles pour y dévier le ruisseau

vers un nouveau tracé à ciel ouvert. Les travaux ont débuté par le creusement du nouveau lit. Des protections de berge ont ensuite été réalisées en certains points stratégiques.

Pour permettre la connexion au nouveau lit, la galerie souterraine a été percée latéralement et aménagée sur les 20 premiers mètres. Après mise en eau, des techniques végétales pour stabiliser les berges (fascines de saules et d'hélophytes) ont finalisé les travaux.

Ces travaux ont permis de retrouver un cours d'eau plus naturel, de contourner un obstacle à la migration des poissons et d'améliorer la qualité paysagère dans le bourg.



© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

## La rivière Céphons retrouve son bon état

*Depuis 15 ans, le syndicat de bassin du Nahon dans l'Indre s'emploie à restaurer la Céphons victime d'anciens déversements de polluants. Au programme : extraction des boues polluées de la rivière et restauration du lit. Objectif atteint : la rivière revit !*

### Joël Réty

Président du syndicat de bassin du Nahon

**« Nous sommes allés au bout de notre démarche grâce au soutien technique et financier de nos partenaires : la fédération de pêche, l'agence de l'eau, les services de l'État, l'Agence française pour la biodiversité (ex Onema), le Conseil départemental de l'Indre, le Conseil régional Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, nous sommes contents des résultats : notre rivière reprend vie. »**

La commune de Levroux compte plusieurs anciens ateliers de fabrication du cuir (mégisseries) dont l'activité date du 19<sup>e</sup> siècle. Ces industries utilisaient des produits chimiques dont des bains de chrome. Cette activité s'est fortement réduite et les pollutions sont maintenant maîtrisées car les eaux usées sont traitées dans une station d'épuration. Mais, la rivière Céphons a reçu pendant de nombreuses années les eaux usées de ces industries et a été contaminée durablement sur tout son linéaire (15 km). Le chrome accumulé dans les sédiments était toujours présent dans le cours d'eau et se relarguait régulièrement. Cette pollution avait presque anéanti la vie aquatique et constituait un risque pour la population. Engagés en 2008, les travaux ont permis d'extraire 60 000 m<sup>3</sup> de sédiments pollués au chrome sur 14 km, soit environ 16 piscines olympiques. Ceci a entraîné une dégradation physique du

cours d'eau. Le fond du cours d'eau et ses berges ont été reconstruits pour permettre à la nature de reprendre ses droits.

Aujourd'hui, le bon état de la Céphons est proche d'être atteint. La rivière a recréé sa dynamique et retrouvé un équilibre. Les écoulements sont diversifiés : il y a des zones où le courant est rapide sur fond de graviers et des zones plus calmes où les sédiments fins se déposent. Plusieurs espèces de poissons sont présentes : la Loche, le Chabot, le Goujon, le Barbeau ou encore la Truite (qui se reproduit). La présence de la Lamproie de Planer prouve une amélioration de la qualité de l'eau car cette espèce vit dans les sédiments et est sensible à leur pollution.



© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

### Christian Raimbault

Président du syndicat  
de bassin du Vicoin

**« Nous avons expliqué et sensibilisé les riverains et cela a fonctionné. Aujourd'hui, nous poursuivons notre engagement en restaurant les annexes hydrauliques et les zones humides latérales des cours d'eau. C'est dans la continuité ! »**

## Le bassin du Vicoin retrouve sa continuité écologique

**Le syndicat de bassin du Vicoin en Mayenne a effacé ou aménagé 24 ouvrages hydrauliques bloquant la circulation des poissons et des sédiments. Il n'y aura bientôt plus aucun obstacle sur le bassin : un travail global à saluer !**

La continuité écologique d'une rivière est assurée lorsque les poissons et les sédiments circulent librement. Elle est entravée lorsqu'il y a un barrage ou un obstacle sur le cours d'eau. Cela cause différents problèmes : réchauffement de l'eau, envasement, érosion des berges, blocage des embâcles et inondations en période de crue... Démarrée en 2008, la restauration de la continuité écologique sur le Vicoin et ses affluents a concerné l'effacement et le réaménagement de 24 ouvrages hydrauliques (barrages à clapets, seuils bétonnés, bâtardeaux), 9 radiers de ponts et 6 busages. Cela a permis la réouverture totale du cours principal du Vicoin et de l'ensemble de ses affluents.

Depuis les premiers abaissements, on observe de bons résultats. Les peuplements piscicoles se sont améliorés. La proportion d'espèces de rivière courante plus exigeantes vis-à-vis de

la qualité de l'eau a augmenté (Chabot, Vairon, Loche franche par exemple). La densité d'Anguilles a été multipliée par huit. On observe davantage de déplacements des poissons sur l'ensemble du bassin. L'envasement des fonds de la rivière s'est réduit et les habitats sont restaurés. En période de crues, les quantités d'eau sont réparties sur l'ensemble du linéaire du cours d'eau. L'arasement des ouvrages a favorisé l'étalement de la crue (écrêtement de la hauteur de crue et meilleur étalement dans le temps).



© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

### Gwénaél Corbel

Agriculteur, représentant du groupe régional environnement des chambres d'agriculture de Bretagne

**« Les agriculteurs qui ont participé à l'étude ont pris conscience que les zones humides sont un atout pour leur exploitation. Elles abritent de la biodiversité et participent à l'épuration de l'eau. Leurs pratiques peuvent avoir un effet bénéfique : ils ont une véritable responsabilité pour conserver ces espaces. »**

## Un guide pratique pour une bonne gestion agricole des zones humides en Bretagne

**Les chambres d'agriculture de Bretagne ont mis en place un réseau de fermes de référence. Objectif : un guide pratique des pistes d'actions pour faire cohabiter activités agricoles et protection des zones humides dans une relation « gagnant/gagnant ».**

**T**ourbières, marais, prairies humides, certaines parcelles cultivées... Les zones humides ont un rôle fondamental dans les équilibres écologiques. Souvent menacées par les activités humaines, elles nous rendent de précieux services notamment pour nos activités économiques. Sur une exploitation agricole, c'est à la fois une contrainte et un avantage. Elles peuvent sembler avoir un impact négatif sur la rentabilité de l'exploitation ou au contraire, être un atout pour la production, notamment en période de déficit hydrique.

Afin de consolider les connaissances et faire le lien entre pratiques agricoles, qualité de l'eau et biodiver-

sité, les chambres d'agriculture de Bretagne et leurs partenaires ont étudié 90 parcelles réparties sur 20 exploitations. L'enjeu de l'étude de ces zones est de faire en sorte que leur protection soit compatible avec la rentabilité des exploitations. La base de données créée va permettre de réaliser un guide pratique et de dégager des pistes d'actions. Avec 140 relevés de végétation, les parcelles ont été classées en 9 types de prairies humides sur lesquelles des recommandations de pratiques vont être écrites. Le projet d'une durée de 4 ans, a un coût total de 590 237 €, financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne et 3 départements.



© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

### Arnault Samba

Chargé de mission Eau à l'union nationale des CPIE

**« Pour sensibiliser le public, il faut l'impliquer, lui montrer des actions concrètes, à sa portée, qu'il peut faire au quotidien. Le principe de l'opération repose sur cela : un jardinier montre à un autre « potentiel » jardinier que c'est possible d'avoir un beau jardin sans utiliser de pesticides ni d'engrais chimiques. »**

## « Bienvenue dans mon jardin au naturel » : un événement qui trouve son public

**Chaque année, en juin, l'Union nationale des CPIE\* organise l'événement « Bienvenue dans mon jardin au naturel ». Des jardiniers amateurs ouvrent leurs jardins pour échanger sur le jardinage au naturel : sans pesticides ni engrais chimiques.**

Lancée en 2013 sur le bassin Loire-Bretagne, puis sur toute la France, cette manifestation a lieu le 2<sup>e</sup> week-end de juin. Des jardiniers amateurs ouvrent leurs portes au public pour visiter leur jardin et échanger sur des techniques de jardinage au naturel. La personne qui jardine a un rôle important à jouer dans la transmission de techniques alternatives telles que le paillage, la rotation des cultures, la confection de gîtes à insectes et de nichoirs, le compostage, la récupération d'eau de pluie, l'association utile de certaines plantes, etc... Le fait de faire appel à des citoyens jardiniers pour convaincre d'autres citoyens est un gage de succès de l'opération.

Bonne humeur, convivialité et échanges sont au rendez-vous pour promouvoir des solutions respectueuses de l'environnement et de la ressource en eau.

L'opération rencontre un fort engouement : en 2016, 216 jardins ont reçu plus de 13 000 visiteurs curieux ou passionnés de jardin sur le bassin Loire-Bretagne. Au-delà du week-end « Bienvenue dans mon jardin au naturel », les CPIE réalisent toute l'année des animations sur le jardinage et font partager les méthodes et les pratiques de jardinage au naturel. L'union nationale des CPIE coordonne cette opération. Elle mobilise les CPIE, met à leur disposition des outils pédagogiques et de communication. Elle anime le site Internet <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/>, valorise et communique sur l'opération à l'échelle nationale.

\* Centres permanents d'initiatives pour l'environnement



© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

### Philippe Barry

Président du syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne

**« C'est un outil qui s'adresse à tous les publics. Avec les enfants, nous allons aborder les notions fondamentales du cycle de l'eau, et avec les adultes, des aspects plus techniques, parler de la gestion de l'eau par exemple. La présence d'un animateur est fondamentale pour faire vivre cet outil et amener petits et grands à s'intéresser à l'eau. »**

## Un bus itinérant pour comprendre l'eau !

**Le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne près de Limoges a aménagé un bus pédagogique pour sensibiliser petits et grands à l'eau. Avec ce bus, l'animateur se déplace dans les écoles, sur les marchés, les salons ou autres fêtes locales... pour parler d'eau !**

**D**epuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le bus itinérant « Au fil de l'eau, la nature à ma porte » sillonne l'ensemble du territoire du syndicat : les bassins versant de la Vienne, de la Briance, de la Glane, de l'Aixette et de l'Aurence...

Ce bus pédagogique est composé de 3 espaces qui permettent de découvrir le fonctionnement des rivières et des zones humides, les animaux et les plantes qui y vivent.

L'espace avant est dédié aux expériences : utilisation de microscopes, de loupes binoculaires pour observer les insectes que l'on peut trouver dans une rivière, manipulation de maquettes... La partie arrière propose des animations multimédia : des jeux, des quizz, des reportages, des films... Et enfin,

la dernière partie s'installe en extérieur. Ce sont des jeux basés sur la découverte sensorielle. On touche des éléments de la rivière, on les observe, on les sent... Autant de façon de s'ouvrir à la diversité et aux richesses des milieux aquatiques.

Depuis sa mise en service, le bus a suscité un énorme engouement. En 2016, il était présent sur de nombreuses manifestations : 15 animations grand public, 46 classes rencontrées pour 110 demi-journées dans 18 écoles de la maternelle au lycée. Un catalogue des possibilités d'animations est en développement et une exposition sur « la rivière et les sciences », et « l'Homme et la biodiversité » est en phase de finalisation pour compléter cette offre grand public.



© Association l'Orme



© C. tout vu

**Philippe Lherbier**  
Président de l'Orme

**« Notre action n'aurait pas eu ce succès sans l'aide que nous apportent nos conseillers marocains (Lahcen Adnan et Ali El Amri) et nos partenaires financiers. C'est un très beau projet qui va dans le sens de la solidarité entre les peuples, de l'amélioration de la santé et de la condition des femmes. »**

## L'eau potable pour deux villages des Moyen et Haut Atlas au Maroc

*L'association de solidarité internationale, « l'Orme » (l'Occasion de reprendre mon élan), basée à Rennes, a contribué en 2014 à l'alimentation en eau potable de deux villages au Maroc libérant ainsi les femmes de la « corvée d'eau ».*

Comme beaucoup d'autres villages des Moyen et Haut Atlas au Maroc, Iffesfes et Outhdidou étaient dans une situation hydrique chaotique. À Iffesfes, il n'y avait qu'une seule source pour la population et le cheptel ovin. À Outhdidou, le puits était pollué par des latrines trop proches et il fallait faire 2 km à pied pour se ravitailler en eau à l'oued. Dans les deux cas, des maladies touchaient gravement les enfants et la santé des habitants était médiocre. Après l'étude des deux projets, l'association a recherché des financements avec l'appui des associations des villageois bénéficiaires et des présidents de la commune. Du côté marocain, des financements ont été obtenus des autorités provinciales. Du côté français, l'Orme a été soutenu par le conseil régional de Bretagne et l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

À Iffesfes et Outhdidou, l'association a réalisé des forages, l'équipement de pompage, construit des réservoirs et des conduites de distribution pour amener l'eau dans les foyers (4 600 mètres de conduites d'eau à Iffesfes et 1 400 mètres à Outhdidou). Les foyers raccordés ont aussi été équipés de compteurs de consommation. Sur les deux villages, plus de 300 foyers disposent maintenant de l'eau à domicile. L'arrivée de l'eau améliore les conditions de vie des villageois. Les femmes ne sont plus contraintes à porter des bidons sur des kilomètres quotidiennement pour ramener une eau douteuse. Elles disposent de temps pour des activités créatrices et pour suivre les cours d'alphabétisation. Les petites filles sont moins souvent retirées de l'école pour aller chercher l'eau et la santé des habitants s'est améliorée.



© SVITEC



© Jean-Louis Aubert

## Véronique Texier

Gérante de la société SVITEC

**« Cette méthode de traitement et de recyclage d'eau des bassins d'élevage et des boues a l'avantage d'être écologique et économique. Sa facilité de mise en place sur une petite exploitation permettrait au pisciculteur de gérer lui-même son installation. »**

# Une solution innovante pour traiter les effluents de pisciculture

*La société SVITEC – Solutions vertes et innovantes pour la transition écologique – a expérimenté une méthode pour traiter les eaux usées des piscicultures. Écologique et économique, elle utilise des processus naturels pour épurer les eaux.*

La pisciculture a un impact sur la qualité de l'eau. La nourriture donnée aux poissons, présents en forte concentration dans des bassins, est en grande partie à l'origine des pollutions en azote. Les déjections des poissons et la nourriture non consommée produisent des boues qu'il faut évacuer avant le rejet de l'eau dans le milieu naturel.

La pisciculture est aussi très consommatrice en eau. L'eau doit être fréquemment renouvelée pour que les poissons d'élevage s'y développent de façon satisfaisante.

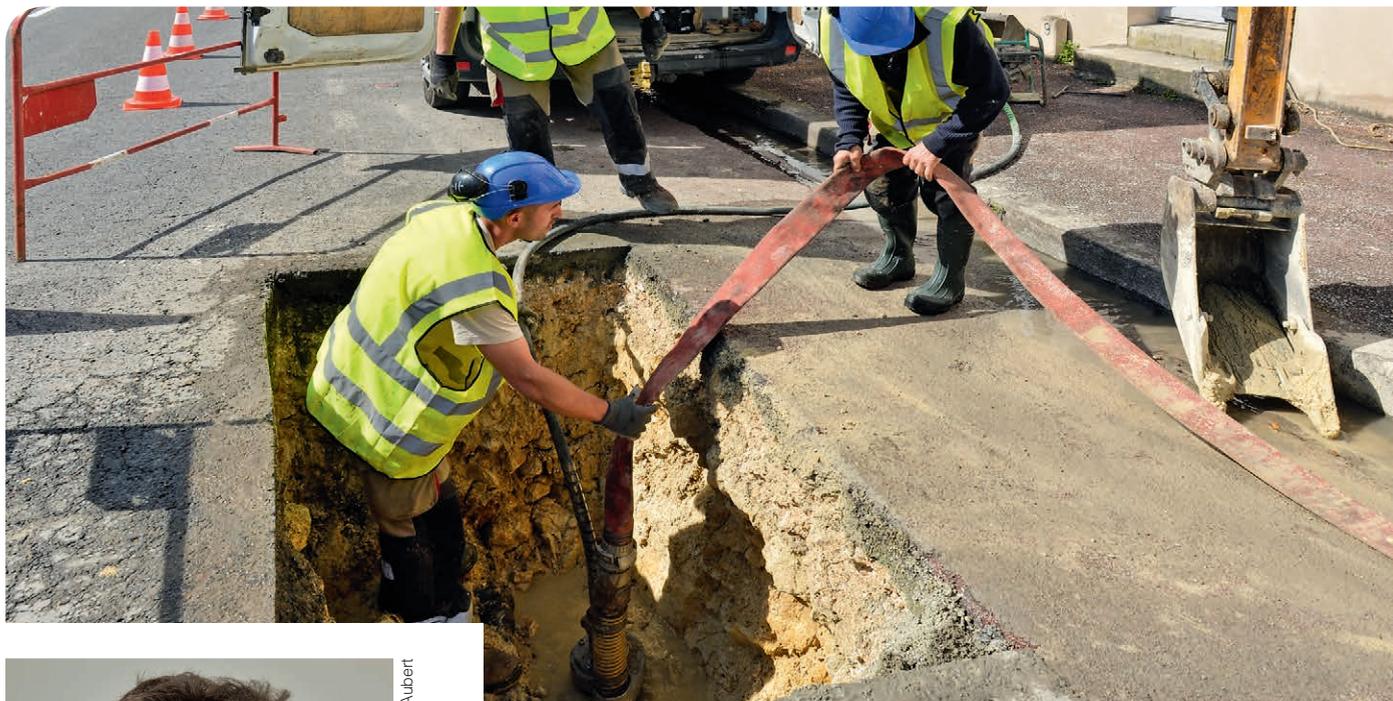
La société SVITEC, basée à Vannes, a élaboré une méthode expérimentale pour traiter les eaux des bassins d'élevage de truites. Cette méthode a été testée à la pisciculture hors sol du Centre Technique Aquacole du lycée agricole de Bréhoulou dans le Finistère. SVITEC propose une solution de filtration de l'eau des bassins d'élevage à l'aide de plantes et de vers oligochètes pour les épurer avant leur rejet

dans le milieu naturel. Par exemple : la digestion des boues par les vers, l'absorption d'azote par des plantes : les baldingères, la désinfection par l'ail des ours.

Les plantes et vers choisis pour épurer l'eau et dégrader les boues sont des espèces locales (présentes naturellement dans le milieu). Cela permet de ne pas introduire d'espèces exotiques qui pourraient venir perturber le milieu. Le projet vise aussi à réduire les prélèvements d'eau dans les cours d'eau. Il étudie la possibilité de recycler l'eau de la pisciculture et de la réutiliser.

Cette méthode de filtration naturelle de l'eau a été développée à l'échelle d'un prototype, mais est exemplaire. Elle n'a pas encore été mise en place dans une pisciculture. L'étape suivante est la mise en place « en réel » sur un petit bassin d'élevage de truites. SVITEC recherche un candidat pisciculteur pour tester cette méthode, avec l'aide de l'ITAVI (Institut technique des filières avicoles, cunicoles et piscicoles).





© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

### Antoine Colineau

Directeur du service Eau potable et assainissement, communauté de communes Loches Sud Touraine

**« Plus de 8 000 points GPS ont été enregistrés pour 700 km de réseaux d'eau potable et 193 km de réseaux d'assainissement. Ce travail de fourmis sur 22 communes en zone rurale nous a permis d'améliorer notre connaissance. Il se poursuivra à terme sur les autres communes de Loches Sud Touraine. »**

## Pour une gestion durable des réseaux d'eau potable et d'assainissement

**La communauté de communes Loches Sud-Touraine a cartographié tous ses réseaux d'eau potable et d'assainissement. Objectif : mieux les connaître pour mieux les gérer.**

**E**n 2012, lorsque la communauté de communes Loches Développement\* prend la compétence « Eau potable et assainissement », les plans des réseaux des 22 communes étaient sur papier. La connaissance était dispersée ou inexistante. Des agents qui connaissaient certains secteurs partaient en retraite. À cela s'ajoutaient des obligations réglementaires. Il fallait donc harmoniser la connaissance sur l'ensemble du territoire et mettre en place une gestion à long terme. La communauté de communes a donc cartographié ses réseaux pour mieux les connaître et améliorer leurs rendements. Elle a mis en place un Système d'information géographique (SIG) qui capitalise toutes les informations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Il répertorie le tracé des canalisations, leur état, leur diamètre, l'année de leur installation et leur matière. Une information utile car pour

des raisons de santé publique, il faut identifier les canalisations en PVC d'avant 1980. Elles sont à l'origine de résidus de chlorure de vinyle monomère dans l'eau potable, nocif pour la santé.

Les services ont saisi les données existantes et collecté les données manquantes. Au quotidien, lorsqu'un agent fait une intervention sur le réseau, il émet une fiche descriptive enregistrée dans le SIG. Aujourd'hui, la collectivité s'appuie sur cette bonne connaissance pour, à terme, modéliser les réseaux, sectoriser le réseau d'eau potable et renouveler progressivement les canalisations défectueuses.

\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes Loches Développement (22 communes) a fusionné avec d'autres groupements de communes pour devenir la communauté de communes Loches Sud Touraine (68 communes).



© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

## La baie de Paimpol retrouve une qualité des eaux littorales en améliorant l'assainissement

*La communauté d'agglomération Guingamp-Paimpol Armor-Argoat, dans les Côtes d'Armor, a incité et accompagné la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif (ANC) défectueuses et des mauvais raccordements au réseau d'assainissement collectif.*

### Brigitte Le Saulnier

Vice-présidente de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat agglomération, en charge de l'environnement

**« Élus et agents sont très impliqués pour aider les habitants à réhabiliter leurs installations d'assainissement. Sans les aides de l'agence de l'eau, l'objectif fixé ne pourrait être atteint. Aujourd'hui, des propriétaires informés des aides possibles, contactent d'eux-mêmes la collectivité pour monter leur dossier de mise en conformité avant même le contrôle. Une dynamique vertueuse s'est mise en place. »**

**B**aie de Paimpol, estuaire du Trieux, anse de Bréhec... Ce secteur littoral, très prisé l'été, était sujet à des pollutions par des bactéries fécales issues de rejets d'eaux usées dans l'environnement. Deux épidémies d'hépatite A sont survenues en 1999 et 2007 suite à la consommation d'huîtres contaminées. En plus de la conchyliculture, cette zone est très fréquentée pour la pêche à pied, la baignade, le tourisme et le nautisme. Pour préserver ces usages, la collectivité a mis en place dès 2012 une politique volontariste et incitative pour accélérer la mise aux normes des assainissements.

La Baie de Paimpol a été définie « zone à enjeux sanitaires » par arrêté préfectoral en 2013 : cela fixe un cadre réglementaire. La collectivité a signé une convention avec l'agence de l'eau pour que les particuliers puissent bénéficier d'aides techniques et financières à la réhabilitation de leur installation d'ANC ou de leur branchement d'eaux usées.

Cette aide s'élève à 60 % des travaux plafonné à 5 100 € pour l'ANC. La collectivité apporte une aide complémentaire de 20 % du coût des travaux pour les propriétaires occupants aux revenus modestes.

500 installations d'ANC (plus une centaine en cours) et 250 branchements d'assainissements collectifs (plus une cinquantaine en cours) ont aujourd'hui été réhabilités.

Le programme de réhabilitation des assainissements a atteint un rythme annuel soutenu (environ 200 réhabilitations par an) et sera poursuivi au moins jusqu'à fin 2018.

Ces mesures vont permettre l'amélioration du classement des zones conchylicoles et renforceront l'attractivité et le développement économique de la zone. Cette dynamique a permis de lancer d'autres actions pour la qualité des eaux sur le territoire telles que l'amélioration des pratiques agricoles en zone légumières, la vérification des pratiques portuaires...





© Jean-Louis Aubert



© Jean-Louis Aubert

### Daniel Fréchet

Président de Roannaise de l'eau

**« La difficulté est de ne pas se contenter de réalisations emblématiques mais de généraliser la démarche de gestion alternative des eaux pluviales. Pour réussir, il faut impliquer élus et techniciens de tous les services : voirie, urbanisme, développement économique... et sensibiliser tous les acteurs (aménageurs, urbanistes, architectes, particuliers...). »**

## Gestion des eaux pluviales à Roanne : une démarche globale exemplaire

*Roannaise de l'eau, syndicat qui gère l'eau de 42 communes autour de Roanne s'est engagé depuis 2009 dans une démarche de gestion intégrée des eaux pluviales. Permettre à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe est le leitmotiv de cette gestion.*

**P**ar temps de pluie en zone urbaine, l'eau ruisselle sur les surfaces imperméables (routes, parking, toitures, trottoirs...). On a longtemps collecté ces eaux pluviales chargées de pollutions et de déchets avec les eaux usées. Lors de grosses pluies, ces eaux mélangées aux eaux usées arrivent en masse dans les stations d'épuration qui ne peuvent assurer leur traitement et elles sont rejetées directement dans les cours d'eau. Dans d'autres cas, ces eaux pluviales sont collectées dans un réseau à part où, au mieux elles sont traitées, et le plus souvent rejetées au cours d'eau sans traitement, ce qui constitue une pollution. Cette gestion des eaux pluviales par « le tout tuyau » trouve aujourd'hui ses limites.

Roannaise de l'eau a mis en place une politique volontariste de gestion « intégrée » des eaux pluviales. Il s'agit de limiter les surfaces imperméables en ville pour permettre à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe.

À Roanne, 20 % des effluents ne sont pas traités par temps de pluie. La réglementation impose de descendre à 5 %. Le coût d'une gestion « classique » est

estimé entre 50 à 100 millions d'euros d'investissement. C'est inaccessible pour la collectivité. La gestion intégrée coûte 10 à 100 fois moins cher. Pour respecter la réglementation à un coût supportable, des objectifs ambitieux sont en cours de validation : d'abord il s'agit de déconnecter 150 000 m<sup>3</sup> soit 22 ha de surface imperméabilisée par an.

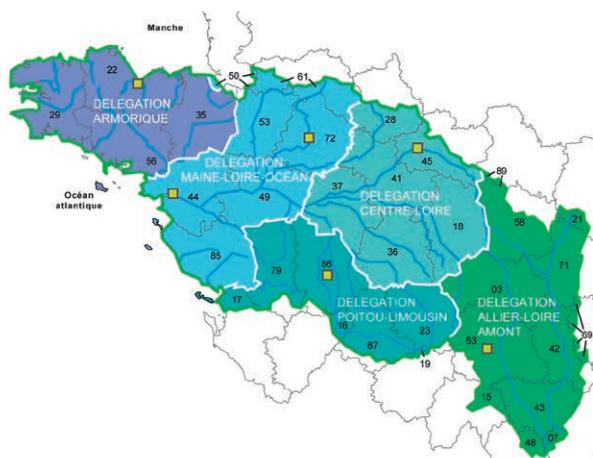
À travers son Schéma directeur de gestion des eaux pluviales, la collectivité a défini les secteurs à déconnecter du réseau en priorité. À l'échelle de l'agglomération, un groupe d'élus et techniciens se réunit régulièrement pour coordonner ce travail. Des journées de sensibilisation sont également organisées (élus, services techniques, professionnels).

Aujourd'hui, pour tout projet de construction ou d'aménagement de l'existant, Roannaise de l'eau apporte des conseils aux maîtres d'ouvrage pour bien prendre en compte en amont du projet la gestion des eaux pluviales. Des mesures réglementaires inscrites dans le plan local d'urbanisme imposent prioritairement, pour tous les projets d'urbanisation, l'infiltration des pluies.



**RETROUVEZ LES ACTIONS  
LAURÉATES EN VIDÉOS SUR...**  
[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

## Où nous contacter



### Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. 02 38 51 73 73 - Fax 02 38 51 74 74  
[webmestre@eau-loire-bretagne.fr](mailto:webmestre@eau-loire-bretagne.fr)

### Délégation Armorique

Parc technologique du Zoopôle  
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B  
18 rue du Sabot  
22440 PLOUFRAGAN  
Tél. 02 96 33 62 45 - Fax 02 96 33 62 42  
[armorique@eau-loire-bretagne.fr](mailto:armorique@eau-loire-bretagne.fr)

### Délégation Maine-Loire-Océan

**Site de Nantes** (dép. 44, 49, 85)  
1 rue Eugène Varlin - CS 40521  
44105 NANTES CEDEX 4  
Tél. 02 40 73 06 00 - Fax 02 40 73 39 93  
[mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr](mailto:mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr)

**Site du Mans** (dép. 49, 50, 53, 61, 72)  
17 rue Jean Grémillon - CS 12104  
72021 LE MANS CEDEX 2  
Tél. 02 43 86 96 18 - Fax 02 43 86 96 11  
[mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr](mailto:mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr)

### Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon - CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. 02 38 51 73 73 - Fax 02 38 51 73 25  
[centre-loire@eau-loire-bretagne.fr](mailto:centre-loire@eau-loire-bretagne.fr)

### Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goélette - CS 20040  
86282 SAINT-BENOIT CEDEX  
Tél. 05 49 38 09 82 - Fax 05 49 38 09 81  
[poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr](mailto:poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr)

### Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts  
Site de Marmilhat sud - CS 40039  
63370 LEMPDES  
Tél. 04 73 17 07 10 - Fax 04 73 93 54 62  
[allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr](mailto:allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr)

# Ensemble, prenons soin de l'eau



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable